

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 9 juillet 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 3 juillet 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Martine BERGER-SABATIER

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 68

**Etaient présents : 56 (dont 5 suppléants)**

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES  
Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel  
LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY – Alain GRIOL (suppléant) - Michel VINCENT  
(suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT -  
Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU -  
Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre  
COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia  
MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Didier ROUSSELLE - Christian TEULADE - Roger  
VIARSAC – Dominique MALLIE (suppléante) - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Jean-  
Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle  
RUYSSCHAERT - Marie-Noelle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane  
GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 34**

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - Christian THIRIOT - François GROSS - Juliette HAÏM - Sébastien  
ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme  
BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent  
CHAREYRE - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX  
- Didier LAFFITTE - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH -  
Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Jean-Claude  
GRAS - Gérard PEZ

**Excusés ayant donné pouvoir : 12**

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Sébastien BERNARD a donné pouvoir à Pascale  
ROCHAS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à  
Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Daniel CHARASSE - Marie-Christine LAURENT a  
donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSSEN -  
Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Odile PILOZ - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jacques NIVON  
- Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN  
- Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

SCOT - PLUI - Plan Climat Air Energie Territorialisé - Transition Ecologique - Transport

Rapporteur : Christelle RUYSSCHAERT

## Transport

### 141-2024 Convention de reversement pour la réalisation d'une étude de préfiguration d'une stratégie d'autopartage en Drôme rurale

**Vu** la délibération n° 035-2023 en date du 28 mars 2023 du Conseil communautaire approuvant le schéma des mobilités durables de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

**Vu** la délibération n° 239-2023 en date du 19 décembre 2023 du Conseil communautaire relative à l'arrêt et à l'approbation du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCBDP ;

**Vu** la délibération n° 078-2024 en date du 30 avril 2024 du Conseil communautaire relative à la convention de délégation de compétence pour l'organisation des services de mobilités partagées sur le territoire de la CCBDP ;

**Considérant** qu'une convention de délégation de compétence pour l'organisation des services de mobilités partagées sur le territoire de la CCBDP est en cours de signature avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

**Considérant** que le schéma des mobilités durables ainsi que le projet de PCAET prévoient l'encouragement du déploiement des mobilités partagées et solidaires incluant, dans son axe 2, une action décrivant la mise en place d'actions en faveur de l'autopartage ;

**Considérant** que la CCBDP, pour mener à bien cette action, s'engage auprès de deux autres EPCI drômois (Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans et Communauté de communes du Royan-Vercors) à soutenir la réalisation d'une « Etude de préfiguration d'une stratégie d'autopartage en Drôme rurale » par l'association DROMOLIB selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Taux	Montant
Dernier livrable de « l'étude de préfiguration d'une stratégie d'autopartage en Drôme rurale » : production du bilan final de l'étude transmis à la Région AuRA et au Partenaire	10 000 €	Région Auvergne Rhône Alpes	100 %	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>10 000 €</b>

Il est précisé que le versement de la participation de la CCBDP interviendra au printemps 2025 (calendrier prévisionnel) lorsque DROMOLIB livrera une production du bilan final de l'étude à la Région AuRA et à la CCBDP.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 66**

**CONTRE : 2**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** la convention de reversement avec DROMOLIB qui prendra effet à la date de délibération du Conseil communautaire et prendra fin à la date de paiement au porteur de projet du solde de la participation (jointe en annexe) ;

**D'AUTORISER** le Président à signer la convention de reversement avec DROMOLIB ;

**D'INSCRIRE** au budget 2025 les crédits nécessaires à ce projet en section investissement et fonctionnement (pour rappel, ces crédits ont d'ores et déjà été votés au BP 2024 du 9 avril 2024 sur l'AP n° 5 « Covoiturage » correspondante) ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 23/07/2024

Mise en ligne le : 24/07/2024

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,

Martine BERGER-SABATIER

Le Président,

Thierry DAYRE

